



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

*Accompagner les Premières Nations au Québec
dans l'atteinte de leurs objectifs en matière
de santé, de mieux-être, de culture et
d'autodétermination.*

OFFRE D'EMPLOI

Analyste-conseil des services à l'enfance et à la famille

Poste régulier (35 heures par semaine)

Sommaire des responsabilités

Dans le respect de la mission, des orientations, des valeurs et des politiques générales de la CSSSPNQL, le ou la titulaire du poste est responsable de :

- Conseiller et soutenir les intervenants des communautés et des organisations des Premières Nations dans le développement, la mise en œuvre et le suivi de la prise en charge des services de protection de la jeunesse et des services de première ligne.
- Contribuer au développement des compétences des intervenants des services sociaux dans son champ d'expertise.

Plus précisément

- Agir comme personne-ressource dans son domaine en mettant son expertise au service des communautés et des organisations des Premières Nations.
- Travailler en collaboration avec des collègues dans son domaine d'expertise (p. ex. : information juridique, rencontre régionale de première ligne, etc.).
- Soutenir le personnel des communautés et des organisations dans leur prise en charge des services de protection de la jeunesse et des services préventifs de première ligne.
- Collaborer au suivi des rapports produits lors de différentes commissions d'enquête ou de projets de loi.
- Assurer des activités de veille dans son domaine afin d'émettre des recommandations.
- Coordonner des comités internes et externes, dont le comité sur les ententes bipartites, le comité sur la responsabilité clinique, légale et financière, le comité sur le taux unifié, le comité sur les familles d'accueil et autres et participer à ces comités.
- Créer des outils d'information et de sensibilisation et veiller à leur distribution, en collaboration avec le service des communications.
- Mettre au point du matériel de formation et animer des séances de formation.
- Offrir des séances d'information sur l'interprétation de différentes lois relatives à la protection de la jeunesse, tout en vulgarisant l'information.
- Rédiger divers documents, dont des notes d'information, des fiches d'information et des articles.
- Préparer, coordonner et co-animer diverses rencontres.
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du secteur et favoriser le maintien d'un climat de travail axé sur l'entraide, le respect et la collaboration (respect des procédures, valeurs, gestion de l'information, etc.).
- Soutenir la mission de l'organisation en mettant à profit son expertise dans la réalisation de projets (ponctuels ou spéciaux), d'événements et d'activités à la CSSSPNQL ainsi qu'avec les partenaires et les comités externes.

Préalables et conditions d'embauche

- Baccalauréat en droit ou en service social.
- Cinq années d'expérience en protection de la jeunesse.
- Connaissance de la *Loi sur la protection de la jeunesse* et de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*.
- Connaissance et compréhension des cultures des Premières Nations.
- Connaissance de Microsoft 365, de SOQUIJ, CanLII et PIJ.
- Niveau avancé du français et de l'anglais (écrit et oral).
- Possession d'un permis de conduire valide.

Habilités et attitudes recherchées

- Avoir un bon esprit d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Être un bon communicateur et être à l'aise dans l'animation de groupes.
- Être en mesure de prendre position professionnellement et de donner des avis et des conseils selon ses champs d'expertise.
- Être organisé et avoir une bonne capacité à établir et à gérer les priorités.
- Être flexible et démontrer une bonne capacité d'adaptation.
- Savoir collaborer efficacement en équipe.

Conditions salariales

Le salaire annuel brut à l'embauche se situe entre 53 726,00 \$ et 62 244,00 \$ et varie selon l'expérience du candidat. Notez que, pour avoir accès au salaire de départ mentionné, le candidat retenu doit répondre aux exigences de formation scolaire et d'expérience minimales ou posséder les équivalences lorsque l'emploi le permet.

Date d'entrée en fonction

Dès que possible.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ et une lettre de motivation (obligatoire) **au plus tard le 6 janvier 2021 à 16h**, à l'attention de :

Madame Laurie Villeneuve, conseillère en ressources humaines

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

250, place Chef-Michel-Laveau, local 102, Wendake (Québec) G0A 4V0

Télécopieur : 418-842-7045

Courrier électronique : rh@csspnl.com

Seuls les candidats retenus en présélection seront contactés.

***La CSSSPNQL accorde une priorité aux
Premières Nations et aux Inuit.***

